



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2026

Membres	Présence	
LAFONT Patrick	X	Président
FONTQUERNI Antoine	X	Vice-Président - Arbitre
LACOSTE LAGRANGE Pierre	X	Trésorier
REITER Geneviève	X	Secrétaire Générale
BOULARD Thierry	X	Administrateur - Arbitre
DARBO Pierre	Absent excusé	Administrateur - Arbitre
DUCOUT Jacques	X	Administrateur
LEGROS André	Absent excusé	Administrateur
MASES FAUSSIÉ Michèle	X	Déléguée Développement
NAUDOT René	Absent excusé pouvoir Antoine Fontquerni	Administrateur
QUEINNEC Françoise	X	Administrateur

La séance est ouverte à 18h00 au siège du club, 4, rue de la Croix de Seguey à Bordeaux.



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Institutionnel

L'Ordre du Jour portait entre autres sur deux points :

- Bilan de l'année écoulée
- Perspectives pour l'année à venir

Bilan de l'année écoulée

Le trésorier, Pierre Lacoste Lagrange, présente la situation comptable de l'exercice en cours ainsi que les prévisions actualisées au 31 août 2026.

Lors de la présentation du réalisé et du budget prévisionnel 2026, il indique que le club maintient de bons résultats, tant en nombre de tournois organisés qu'en fréquentation des adhérents.

Il souligne également la bonne santé de l'activité, avec un montant de vente de tickets de 26 439 €, témoignant du dynamisme et de l'attractivité du club.

Finances -

Point d'information sur la comptabilité

Situation de l'exercice 2025-2026 et prévisions actualisées au 31 août 2026

Libellé	Réalisé	Prévisionnel	%	Prev rectifié
Vente de tickets	26 439,10 €	27 700,00 €	95,45%	27 000,00 €
Parties libres	179,70 €	170,00 €	105,71%	179,70 €
Cours P Lafont	2 662,00 €	- €	%	2 662,00 €
Cours C Ferrer	3 215,00 €	4 600,00 €	69,89%	3 215,00 €



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Repas	2 780,00 €	3 000,00 €	92,67%	2 780,00 €
Bar	315,89 €	190,00 €	166,26%	320,00 €
Vente livrets	36,00 €	50,00 €	72,00%	36,00 €
Cotisations 1ere année	1 017,50 €			1 017,00 €
Cotisations renouvellement	8 400,00 €	10 800,00 €	87,20%	8 350,00 €
Produits financiers	333,78 €	300,00 €		333,00 €
Produits Exceptionnels	25,00 €			25,00 €
	45 635,94 €	46 810,00 €	97,49%	45 917,70 €

Libellé	Réalisé	Prévisionnel	%age	Prév rectifié
Fédération	7 478,40 €	8 000,00 €	93,48%	7 500,00 €
Cotisation et interclubs	1 376,50 €	1 900,00 €	72,45%	1 900,00 €
Arbitrage	620,00 €	400,00 €	155,00%	1 000,00 €
Achat repas	1 613,90 €	3 000,00 €	53,80%	1 620,00 €
Achat bar	266,05 €	160,00 €	166,28%	300,00 €
Achat livres	75,00 €	75,00 €	100,00%	75,00 €
Eau	- 11,43 €	300,00 €	-3,81%	300,00 €
Electricité	1 916,75 €	2 200,00 €	87,13%	2 200,00 €
Facture Ménage	242,46 €	500,00 €	48,49%	300,00 €
Facture Bricolage	96,08 €	1 000,00 €	9,61%	100,00 €
Factures adm	606,82 €	1 000,00 €	60,68%	700,00 €
Loyer	12 937,51 €	15 400,00 €	84,01%	15 500,00 €



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Entretien des locaux	1 885,89 €	1 000,00 €	188,59%	2 500,00 €
Assurances	324,64 €	350,00 €	92,75%	325,00 €
Publicité	155,00 €	300,00 €	51,67%	300,00 €
Réceptions	2 220,29 €	2 200,00 €	100,92%	2 500,00 €
Téléphonie	428,89 €	460,00 €	93,24%	490,00 €
Frais bancaires	670,98 €	460,00 €	145,87%	800,00 €
Salaires et charges	1 456,00 €	2 100,00 €	69,33%	2 100,00 €
Imprévus		500,00 €	0,00%	500,00 €
Amortissements	- €	600,00 €	0,00%	600,00 €
	34 359,73 €	41 905,00 €	81,99%	41 610,00 €
Vérification	34 359,73 €			
	11 276,21 €	4 905,00 €		4 307,70 €

Le Trésorier apporte les précisions suivantes :

La prévision actualisée fait apparaître un excédent estimé à 4 307,70 € à la clôture de l'exercice.

Cette prévision tient compte de plusieurs dépenses à venir, notamment des travaux d'insonorisation, estimés à environ 3 000 €, ainsi que des coûts liés à la commande de tickets et à l'impression des flyers.

Il rappelle également que les recettes issues des cours dispensés aux élèves par le président sont intégralement reversées au club.

Enfin, les agendas sont proposés à la vente au tarif de 2 € l'unité, sans réalisation de bénéfice pour le club.



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Le Conseil d'administration prend acte de la présentation de la situation financière de l'exercice en cours et des éléments communiqués par le trésorier.

Evènementiel

Concernant les flyers, Michèle précise qu'ils seront utiles pour le Forum des associations et la journée portes ouvertes.

Forum des Associations

Dans un premier temps, notre club va participer à la journée des associations le samedi 5 septembre 2026, organisée par la mairie de Bordeaux. Le club disposera d'un stand avec des éléments de communication attractifs et une documentation à remettre aux personnes intéressées.

L'objectif de cette journée est d'accueillir les personnes potentiellement intéressées par le bridge mais aussi de faire connaître le club

Journée « Portes Ouvertes »

La journée "Portes Ouvertes", déjà organisée avec succès dans notre club, a pour objectif de faire découvrir nos locaux et nos activités et d'inciter les personnes intéressées à s'inscrire. La date reste à définir et une information sera diffusée dans Sud Ouest.

Lors de la dernière journée PO, nous avons souligné l'importance de l'accueil pour informer les visiteurs sur le fonctionnement du club, l'école de bridge, les tournois, et les événements conviviaux.



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Insonorisation

L'installation des panneaux acoustiques dans la salle du fond, réalisée par Thierry avec l'aide de plusieurs bénévoles du club, fait l'objet d'un bilan très positif. Environ 80 % des adhérents ayant exprimé un avis se déclarent satisfaits de cette amélioration. Les retours mettent en évidence une réduction sensible des nuisances sonores et une meilleure absorption du bruit généré par les conversations.

Compte tenu de ces résultats encourageants, le conseil d'administration décide de poursuivre cette démarche en équipant également la salle principale. Ce projet pourra être réalisé dans des conditions financières avantageuses grâce à une remise exceptionnelle de 40 % dont le club bénéficie par l'intermédiaire d'un membre du Conseil d'administration, que les membres remercient pour son concours.

Ventilation

À suivre : Antoine rappelle que le système de ventilation du club doit être vérifié par un technicien. La VMC ainsi que les bouches d'entrée et de sortie d'air devront également être nettoyées.

Ecole de bridge

Les parties libres

Une confirmation du maintien de cet événement doit être demandée au responsable. Un mail lui est adressé ce jour pour connaître sa décision.



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Cours de Carole Ferrer

Le professeur de l'école de bridge exprime son souhait au Président de supprimer les cours dispensés les jeudis. Elle propose que ceux-ci soient regroupés avec ceux du mardi. Patrick met en garde contre cette décision, qui risque de pénaliser les joueurs débutants.

F.I.B.B.

Les dates du prochain évènement doivent nous être précisées.

Ces questions devront revenir à l'ordre du jour lors du prochain Conseil d'Administration.

Achats

Le club va s'équiper d'un **kit de pharmacie** pour 50 personnes.

Le coût des **carnets de tickets** pour mai 2025 s'élève à 429 €.

Pour cette année, nous commandons 1 000 carnets.

Pierre Lacoste Lagrange, trésorier, fait part de son étonnement quant à l'absence de remboursement, à ce jour, des sommes dues malgré les relances effectuées auprès de l'ACSO et de la FIBB. Il rappelle que le montant restant à rembourser s'élève à 567 € pour l'ACSO et à 517,60 € pour la FIBB.



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

À suivre: Le Conseil d'administration prend acte de cette situation et souhaite qu'une régularisation intervienne dans les meilleurs délais.

Bridgemates : il est décidé de **passer commande de six boîtes au trésorier du Comité.**

Agendas : 50 unités sont prévues. La possibilité de réduire cette quantité sera étudiée.

Perspectives pour l'année à venir

Modifications statutaires et actualisation du Règlement Intérieur

Les Statuts

Le Conseil d'administration rappelle que la révision des statuts constitue une priorité. Cette démarche vise à adapter le cadre statutaire à l'évolution du club, aux pratiques actuelles du bridge ainsi qu'aux besoins des adhérents et des organisateurs.

Thierry présente un projet de nouveaux statuts. Ce document servira de base de travail en vue de la préparation de la prochaine Assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle les modifications statutaires seront soumises à approbation.



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Les Élections

Il a été proposé aux membres du Conseil d'administration de déterminer les modalités de candidature aux prochaines élections qui auront lieu le trente et un août 2027.

Deux options étaient envisagées :

- La présentation d'une liste de 5 à 10 candidats, élue pour une durée d'un an ;
- Des candidatures individuelles.

Si la constitution d'une liste présentait certains avantages, il a été rappelé que cette formule conduirait à la présentation d'une liste unique.

Après échanges, le principe de candidatures individuelles est soumis au vote

Pour :	Unanimité
Contre :	0
Abstention :	0

Le Règlement Intérieur

Le document sera remis en forme et réactualisé.



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Renouvellement du Conseil d'Administration

Il a été décidé d'organiser de nouvelles élections le **31 août 2027**. Il est rappelé que la modification des statuts n'entraîne aucun changement dans l'organisation du club avant cette date. Les mandats et les modalités de fonctionnement actuels demeurent inchangés jusqu'à cette échéance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE — 23 SEPTEMBRE 2026

La première Assemblée générale extraordinaire (AGE) est fixée au **23 septembre 2026**.

À son issue, un Conseil d'administration se réunira afin de prendre acte des décisions prises par l'AGE et de préparer, le cas échéant, la suite du processus statutaire.

SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE — 15 OCTOBRE 2026

En cas de défaut de quorum lors de l'AGE du 23 septembre, une seconde Assemblée générale extraordinaire se tiendra le **15 octobre 2026**.

Elle sera immédiatement suivie de l'Assemblée générale ordinaire (AGO).

Communication

Le Conseil d'administration a constaté un déficit de communication entre ses membres.

Il est rappelé qu'un groupe WhatsApp dédié existe et qu'il a vocation à être utilisé comme outil privilégié pour les échanges d'informations et la coordination des actions du Conseil.



Association Loi 1901 – SIREN 440089027 – RCS Bordeaux

Afin de garantir une bonne circulation de l'information, la liste des participants au groupe sera vérifiée et mise à jour, de manière à ce que chaque membre reçoive effectivement les messages et puisse prendre part aux échanges.

Questions diverses

Aucune question diverse n'étant formulée, la séance est levée à 19h45.

Le Président

La secrétaire générale

Patrick Lafont

Geneviève Reiter